



## MARCHÉ DE L'ART 2019 à HÉRICY (8<sup>ème</sup> édition)

### LIEU ET DATES

La 8<sup>ème</sup> édition du « Marché de l'Art » aura lieu dimanche 22 septembre de 10h à 18h sur les bords de Seine, quai René Griffault.

### INSTALLATION

Vous serez reçu à partir de 8h au niveau de la descente à bateau, situé au bas de la rue de la Gaudine. Le stationnement de votre véhicule est prévu dans le parking rue de la Gaudine afin de laisser libre les emplacements quai de Seine pour les visiteurs.

Les places seront accordées au fur et à mesure de votre arrivée, si vous voulez être proche d'un autre exposant, le premier arrivé gardera la place de l'autre.

Le « Marché de l'Art » ouvrira ses portes à 10h aux visiteurs.

### APÉRITIF VERS 13 h

### RESTAURATION

Prévoyez votre déjeuner. Sur place, la Buvette des Bords de Seine s'installe en principe le dimanche.

### ASSURANCE

L'association demande à chaque exposant d'être « assuré responsabilité civile ». L'assurance des œuvres reste à la charge des exposants.

### CLÔTURE

Elle se fera dimanche 22 septembre après 18h (sauf intempérie). Vous pourrez récupérer votre véhicule et procéder au remballage de votre stand. Vous rapporterez les grilles au camion prévu pour les rendre aux services techniques.

### RENSEIGNEMENTS

Mary BROUTY d'HENNEZEL, organisatrice - tél. : 06 95 85 63 09 - [aaaassociés.hericy@gmail.com](mailto:aaaassociés.hericy@gmail.com)

A.A.A.Associés - Mairie d'Héricy - 6, rue de l'Église - 77850 HÉRICY



.....  
Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 12 septembre 2019 à :

Mary Brouty d'Hennezel - 13 place du Général de Gaulle – 77850 Héricy

Nom et prénom : ..... Technique : .....

Adresse : .....

Tél . : ..... Portable : .....

Adresse mail : .....

Nombre de grilles (2 maximum pour peinture, dessin, photographie) : .....

Joindre 1 chèque de 10€ d'adhésion à l'association à l'ordre de A.A.A.Associés